

CCAS

Compte rendu de la réunion du 09 décembre 2019

Présents : ACHIN Nicole, BALANDRAU Marc, BALAY-DUMONTEIL Sylvie, DESMARTIN Maryvonne, GIRAUD Daniel, RIGUET LARGILLIER Marie-Anne, VIALETTE André.

Excusés: BALANDRAU Gilberte, NAUD Geneviève

Pouvoirs : NAUD Geneviève à RIGUET LARGILLIER Marie-Anne.

Secrétaire de séance : BALAY-DUMONTEIL Sylvie

1- REPAS ET VISITES DES PERSONNES AGEES – ANNEE 2019

Les membres du CCAS, à l'unanimité, décident pour l'année 2019 :

- d'offrir un présent aux personnes âgées de plus de 73 ans, lors de la visite des membres du CCAS, le jour de leur anniversaire ;
- que les personnes de plus de 64 ans ont la gratuité du repas de fin d'année ;
- que les habitants de la commune n'ayant pas 64 ans ainsi que les conjoints n'habitant pas sur la commune doivent payer leur repas à hauteur de 20 € ;
- que les membres du CCAS ainsi que les intervenants extérieurs (animations) ont droit à la gratuité du repas
- que les membres du CCAS ainsi que les intervenants extérieurs (animations) qui souhaite participer financièrement, ont un prix de repas fixé à 15€.

2- ACCEPTATION DE DONNS AU PROFIT DU CCAS

A l'occasion du repas des anciens organisé par le CCAS le 13 octobre 2019 à la salle rurale d'animation de Saint-Symphorien-de-Mahun, un don d'un montant de 110,00 € a été effectué

Les membres du CCAS, à l'unanimité, décident d'imputer le don de 110,00 € (cent dix euros) à l'article 7713 et chargent Monsieur le Maire de transmettre la délibération au Centre des Finances Publiques d'Annonay.

3- DIVERS

Le planning des visites aux plus de 74 ans le jour de leur anniversaire a été défini jusqu'à la fin mars. Les élections municipales ayant lieu les 15 et 22 mars 2020.

M. le Président lève la séance du Conseil à 15h30 et la date de la prochaine réunion est fixée au lundi 2 mars 2020 à 14h.

**Le Président,
Daniel GIRAUD**